



RÉGLEMENT

1.Tous les participants disposent de deux jours pour écrire, tourner et monter un film qu'ils devront rendre au plus tard le dimanche 16 mars à 18h00. Pour cela, les équipes devront faire preuve de cohésion, de créativité mais aussi de rapidité et de persévérance pour réaliser et remettre leur court métrage en 48h chrono!

2. TOUTEFOIS! Il y a également quelques contraintes à prendre en compte qui seront dévoilées le VENDREDI 14 MARS 2025 ! Ces contraintes doivent être obligatoirement prises en compte et seront appréciées par le jury dans la désignation des lauréats.

3.Les films produits ne doivent pas excéder 3 minutes. Veillez à avoir les droits musicaux des bandes sons utilisées ou à utiliser des productions musicales libres de droits.

4.Les films peuvent être envoyés par WeTransfer ou déposés directement par clé USB dans la boite aux lettres des Francas des Vosges au 7, quartier de la Magdeleine à Epinal. En cas de difficultés, vous pouvez nous contacter via cinema@francasvosges.org

5. Votre film doit être visible par tout public, ce qui exclut les productions obscènes, indécentes, etc...

6.Les films seront projetés lors de la soirée de remise des prix et d'annonce des gagnants aux Cinés-Palace d'Épinal (50, rue Saint-Michel, 88000 EPINAL) le 21 mars 2025 à partir de 18h00.

7.Le Jury du concours appréciera les films et établira un classement des trois meilleurs films. Ces films se verront récompensés par les prix suivants :

a.1er prix: un appareil photo Kodak Ektar H35

b. 2ème prix : un abonnement de cinéma valable au Cinéma Palace d'Epinal

c. 3ème prix : une affiche de cinéma encadrée

AMUSEZ-VOUS! Pas besoin d'être un spécialiste! L'objectif est avant tout de prendre du plaisir dans la création, seul, en équipe, entre amis ou en famille!

DES QUESTIONS?

03.29.82.48.08 - cinema@francas-vosges.org Association départementale des Francas des Vosges 7 quartier de la Magdeleine - 88000 EPINAL













